

<b>COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE</b>	<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
	<b>JEUDI 03 SEPTEMBRE 2020 - 20h00</b>

**Présents :**

BANINO Jérôme, MICHELOT Éric, MEZARD-MOSTFA Dominique, TOINET Guy, GRANGE Agnès, SARTORETTI Michel, SIMON Anne-Claire, FERLAY Christiane, WITHERS Patrick, ODIN Catherine, GRANGE Evelyne, FEUNTUN Christel, ZAMPICCHIATTI-CREPET Mariana, LAPLACE Sébastien, ÇAKIR LOUSSE Corinne, GLEIZES Jérôme, FLAMENT Julien, DALBEPierre Michael, AGGOUN Jean-Claude, PAÏSSE Matthieu, RATTON Maryline, THEVENON Pierrick, VENET Denis, MURIGNEUX Claudie, VERICEL Pauline

**Absents excusés :**

VAUX Marie-Aimée (pouvoir donné à Catherine ODIN), ROY Jean Sébastien (pouvoir donné à Michael DALBEPierre)

Nombre de membres :

En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27 (dont 2 pouvoirs)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve le Procès-Verbal de la séance du 07 juillet 2020.

**1/ INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

**1-1/ Composition du Comité Consultatif de Stratégie Urbaine**

Rapporteur : Jérôme BANINO

Par délibération n°2020-06-03 du 4 juin 2020, les différents comités consultatifs ont été constitués. Monsieur le Maire propose de compléter la liste des membres des comités consultatifs communaux déjà nommés par la liste des membres "non élus".

Il propose ainsi d'ajouter les personnes suivantes :

<b>Comité Consultatif de Dynamisation du Centre</b>	<b>Comité Consultatif de Stratégie Urbaine</b>	<b>Comité Consultatif de l'Environnement et de la Transition Énergétique</b>
<b>membres issus de la société civile</b>		
Frédéric FEUNTUN	Paul RONZON	Evelyne POINT,
Sébastien VERA	André GRANGE	Yves BESACIER
André GRANGE	Bruno THIOILLIER	Lionnel POYET
Michel BARBIER		Loïc DUFERMONT
Frédéric FOSSARD		Michel FAYOLLE
Yves BESACIER		

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres votants décide de compléter la liste des membres des comités consultatifs. Ces derniers seront alors composés :

<b>Comité Consultatif de Dynamisation du Centre</b>	<b>Comité Consultatif de Stratégie Urbaine</b>	<b>Comité Consultatif de l'Environnement et de la Transition Énergétique</b>
<b>Membres issus du Conseil Municipal</b>		
Jérôme BANINO	Jérôme BANINO	Jérôme BANINO
Eric MICHELOT	Eric MICHELOT	Agnès GRANGE
Agnès GRANGE	Agnès GRANGE	Guy TOINET
Matthieu PAÏSSE	Guy TOINET	Michel SARTORETTI
Catherine ODIN	Michel SARTORETTI	Matthieu PAÏSSE
Patrick WITHERS	Catherine ODIN	Pierrick THEVENON
Jérôme GLEIZES		Julien FLAMENT
Denis VENET		Claudie MURIGNEUX
		Jérôme GLEIZES
<b>membres issus de la société civile</b>		
Frédéric FEUNTUN	Paul RONZON	Evelyne POINT,
Sébastien VERA	André GRANGE	Yves BESACIER
André GRANGE	Bruno THIOLLIER	Lionnel POYET
Michel BARBIER		Loïc DUFERMONT
Frédéric FOSSARD		Michel FAYOLLE
Yves BESACIER		

### **1-2/Désignation d'un membre à la Commission de contrôle Rapporteur Jérôme BANINO**

Dans le prolongement du renouvellement général des conseillers municipaux et des conseillers métropolitains des 15 mars 2020 et 28 juin, les membres de la commission de contrôle doivent être renouvelés dans chaque commune.

Les membres de la commission sont nommés par arrêté préfectoral pour 3 ans et après renouvellement intégral de conseil municipal, sur désignation du Maire.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, si une seule liste a obtenu des sièges lors du dernier renouvellement, la commission de contrôle est composée de 3 membres :

- un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ou à défaut, le plus jeune conseiller municipal,
- un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département,
- un délégué désigné par le Président du tribunal de grande instance.

Ne peuvent être membres de la commission :

- le maire, les adjoints titulaires d'une délégation quelle qu'elle soit, les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription électorale.

La commission de contrôle se réunit :

- pour l'examen des recours administratifs préalables dont elle est saisie tout au long de l'année ;
- et au moins une fois par an pour s'assurer de la régularité de la liste électorale.

Elle doit se réunir également entre le vingt-quatrième et vingt-et-unième jour précédant chaque scrutin.

Jérôme BANINO propose de désigner Madame Corinne ÇAKIR-LOUSSE. Le conseil municipal prend acte de ce choix.

## **2/ ASSAINISSEMENT**

**Rapporteur : Agnès GRANGE**

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, compétente en matière d'assainissement, a déposé en mai 2019 une demande de renouvellement de l'autorisation de rejets du système d'assainissement de la station de traitement des eaux usées de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Une enquête publique s'est déroulée du 6 au 20 janvier 2020. Par arrêté du 16 juillet 2020, le Préfet du Rhône a autorisé, au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement, à rejeter dans la masse d'eau de La Coise et ses affluents les effluents provenant du système d'assainissement de Saint-Symphorien-sur-Coise. Le Maire se doit d'en informer le conseil municipal.

Parallèlement, la Communauté de Communes a engagé un programme de travaux visant l'amélioration des réseaux et de la station d'épuration.

Agnès GRANGE précise que ce n'est juste qu'une information pour le conseil municipal. L'assainissement reste une compétence de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.

## **3/ENFANCE/JEUNESSE**

**3-1/ Convention gestion des temps périscolaires 2020-2021 avec la MJC**

**Rapporteur Anne-Claire SIMON**

Depuis septembre 2014, date de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires sur la commune, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Saint Symphorien sur Coise, en

concertation avec la mairie, a pris en charge la gestion et l'organisation des temps périscolaires du midi et du soir pour les élèves du Groupe scolaire Hubert Reeves.

Marianna ZAMPICCHIATTI-CREPET se retire du vote car elle est administratrice de la MJC.

La convention est adoptée à l'unanimité des membres votants

#### 4/QUESTIONS DIVERSES

- **Pôle Sportif** : Eric MICHELOT informe le conseil municipal du lancement du recrutement de l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la constitution du dossier de consultation de la maîtrise d'oeuvre.
- **Forum des associations** : Guy TOINET évoque l'organisation du prochain forum des associations.
- **Chacun sa poule** : Guy TOINET rappelle que la commune a lancé l'opération "Chacun sa Poule"
- **Culture**
  - Dominique MÉZARD-MOSTFA rappelle que la médiathèque est ouverte le dimanche 6 septembre.
  - Dominique MÉZARD-MOSTFA informe le conseil que la prochaine réunion de la commission culture se tiendra le 24 septembre.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h52.**

*Jérôme BANINO, Maire*



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Banino", written over a horizontal line.